

Décrets envoyés aux autorités constituées par l'agence des lois au 3 prairial, en annexe de la séance du 3 prairial an II (22 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Décrets envoyés aux autorités constituées par l'agence des lois au 3 prairial, en annexe de la séance du 3 prairial an II (22 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 549;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27381_t1_0549_0000_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022

II

[Décrets envoyés aux autorités constituées par l'agence des lois; 3 prair. II] (1).

DATES DES DÉCRETS	TITRE DES DÉCRETS	AUTORITÉS AUXQUELLES L'ENVOI A ÉTÉ FAIT	OBSERVATIONS
Floréal 9 N° 2336	Relatif aux citoyens de la 1 ^{re} réquisition	Comm. ordon- nateurs en chef	Il n'y a point eu de décret à adresser le 2 prairial
Floréal 12 2334	Relatif à l'armée du Nord	Comm. ordon. en chef et gén. division.	
Floréal 17 2339	Relatif à l'armée des Pyrénées-Orientales		
Floréal 18	Rapport de Robespierre	Comm. ordon. en chef, gén. division., à tous les off. et militaires de la marine, des colonies et aux armées navales	
	N°. ce rapport a été envoyé aux départements et aux districts. On est occupé dans ce moment à en faire aux chefs-lieux de cantons pour les communes et leurs arrondissements		

(1) C 304, pl. 1130, p. 22, signé DUMONT, CHAUBE.